

Groupe de travail 1 : Production de l'UE

Projet d'ordre du jour

Mercredi 29 novembre 2023 (14h00 – 17h30 CET)

Zoom

Interprétation en EN, ES, FR

14h00 Mot de bienvenue du président, Julien Lamothe

14h05 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (19.09.23)

14h10 Points d'action

- Etat des lieux des points d'action de la dernière réunion - informations

14h15 Rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'UE

- Présentation de l'édition 2023 par Raúl Prellezo, Président du STECF EWG
- Échange de vues

15h00 Transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE

- Présentation de l'initiative par des représentants de la Commission (MARE A4)
- Échange de vues
- Voie à suivre

15h30 Pause

15h45 Plan d'action pour le milieu marin

- Présentation des effets attendus sur l'approvisionnement du marché de l'UE par Paul Thomas, EAPO
- Échange de vues
- Voie à suivre

16h15 Perturbations du marché

- Échange de vues sur les crises affectant le secteur, notamment le Brexit et l'augmentation des coûts de l'énergie
- Voie à suivre



16h45 Sensibilisation et rôle des organisations de producteurs (OP)

- Présentation des projets financés dans le cadre du Plan de production et de commercialisation par Thomas Kruse, Organisation danoise des pêcheurs producteurs (DFPO)
- Échange de vues

17h20 AOB

17h25 Récapitulatif des mesures à prendre

17h30 Fin de la réunion

DRAFT



Version annotée

Type	Article	Arrière-plan	But	Documents
Information	Rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'UE	Le rapport est publié chaque année par le CSTEP, qui fournit une vue d'ensemble complète de la structure et des performances économiques des flottes de pêche de l'UE. Auparavant, l'AMC avait adopté des avis assortis de suggestions concernant le cadre de référence. Il est d'usage d'organiser une présentation du rapport.	Présentation du rapport par le Président du Groupe de travail d'experts.	- Avis MAC - Rapport du STECF
Information + Décision	Transition énergétique	Le 16 juin 2023, la Commission européenne a lancé le partenariat pour la transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. Le Partenariat vise à être une plate-forme centrale permettant à tous les acteurs de partager des connaissances et des solutions, et de coordonner les efforts pour parvenir à un secteur climatiquement neutre d'ici 2050. Dans le cadre du programme de travail de l'année 8, le MAC s'est engagé à produire d'avis sur la transition énergétique, en mettant l'accent sur l'augmentation des coûts des intrants opérationnels.	Présentation de l'initiative par les représentants de la DG MARE. Décision sur la marche à suivre (p. ex., échanges et présentations ultérieurs, questionnaire, etc.).	- Initiative - Annonce de nouvelles
Information + Décision	Plan d'action pour le milieu marin	Le 21 février 2023, la Commission européenne a publié la communication « Plan d'action de l'UE : protéger et restaurer les écosystèmes marins pour une pêche durable et résiliente », qui vise à contribuer à la gestion efficace des aires marines protégées et à l'objectif de protéger juridiquement et efficacement 30 % des mers de l'UE d'ici 2030. Dans le cadre du programme de travail de l'année 8, le CCM s'est engagé à produire des conseils sur le sujet.	Présentation des effets attendus sur l'offre du marché de l'UE par un représentant de l'OEAV. Décision sur la marche à suivre (p. ex., échanges et présentations ultérieurs, questionnaire, etc.).	- La communication - Communiqué de presse

Information	Perturbations du marché	Le secteur a récemment été touché par plusieurs crises, notamment la pandémie de COVID-19, le retrait du Royaume-Uni de l'UE, l'invasion russe de l'Ukraine et l'augmentation des coûts de l'énergie.	Échange de vues entre les membres sur les effets des mesures visant à atténuer les crises récentes.	<ul style="list-style-type: none"> - Avis MAC - Avis MAC - Avis MAC
Information	Organisations de producteurs	Le 3 février 2023, le MAC a adopté un avis de sensibilisation sur le rôle des organisations de producteurs. L'avis comprend une action convenue visant à programmer de brèves présentations des programmes scientifiques menés par les organisations de producteurs et des partenariats entre l'industrie et la science.	Présentation des projets par un représentant d'une organisation de producteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Avis MAC